



CONFERENCE OF INGOs
OF THE COUNCIL OF EUROPE

CONFERENCE DES OING DU
CONSEIL DE L'EUROPE

La Conférence des OING du Conseil de l'Europe CONF/PRES/SPEECH(2013)2

Intervention du Président de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe, Jean-Marie Heydt, à l'occasion de la 10^e Conférence des Ministres de la Culture « La gouvernance de la culture – promouvoir l'accès à la culture », Moscou, 15-16 avril 2013

Discours introductif à la session 3 : Perspectives pour le Conseil de l'Europe

Madame la Secrétaire Générale Adjointe, Mesdames et Messieurs les Ministres, Messieurs les Présidents de l'Assemblée parlementaire et du Congrès des Pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, Mesdames et Messieurs,

C'est un plaisir et un honneur pour le Président de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe de présider cette 3^e session et je tiens à remercier les autorités russes pour la qualité et l'excellente organisation de cette conférence.

La Conférence des OING présente l'avantage de regrouper plus de 360 OING qui portent la voix de la société civile organisée au sein du Conseil de l'Europe. De ce fait, nous proposons des approches qui ont déjà fait l'objet de débats internes aux ONG qui, au-delà de nos diversités, présentent un positionnement qui dépasse le lobbying individuel.

Nous avons pu entendre et découvrir de nombreux exemples de bonnes pratiques et d'innovations à l'occasion des sessions 1 et 2. Et nous avons eu la confirmation que l'accès et la participation à la culture étaient un facteur d'intégration sociale, notamment des groupes défavorisés et des groupes sociaux sensibles.

Mais cette participation doit aussi s'élargir aux enfants et aux jeunes, car c'est un gage pour l'avenir de notre patrimoine commun – la culture – non pas comme un trésor que l'on garde sous une cloche, mais comme un bien que l'on partage et qui continue à se construire de jour en jour.

Alors, vous ne serez pas étonné qu'en tant que Président de la Conférence des OING, mais aussi comme pédagogue, je plaide pour la pleine participation de la société civile, mais aussi pour l'importance de l'éducation culturelle comme facteur de transmission :

- La société civile doit être impliquée et contributive dans la gouvernance culturelle car elle ouvre souvent la voie à cette multitude d'actions, souvent petites, sans publicité, localisées, mais combien contributives à la politique culturelle. C'est une valeur ajoutée au lien social de proximité ;
- L'éducation culturelle est une autre valeur ajoutée de l'acte éducatif à condition de franchir le « pas » de la simple transmission des connaissances par les nouvelles technologies pour évoluer vers une véritable appropriation, une imprégnation de la culture comme facteur contributif d'un projet social.

C'est dans ce contexte que nous pouvons, lors de cette 3^e session, dégager les perspectives pour le Conseil de l'Europe et ce vers deux polarités :

- En sa qualité de cadre intergouvernemental pour la culture au niveau paneuropéen et de laboratoire de la gouvernance démocratique : opportunités et défis ;

- Vers une coopération optimale dans le domaine de la culture avec les autres organisations internationales.

Pour ce faire, nous disposons à la fois des textes de base, et je tiens à remercier et féliciter les experts pour la qualité du travail qu'ils ont fourni en élaborant ces documents, mais nous avons aussi quatre conférenciers qui vont nous livrer leurs réflexions quant aux perspectives pour le Conseil de l'Europe.

Je vous remercie pour votre attention et j'ouvre les débats pour cette 3^e session relative aux perspectives pour le Conseil de l'Europe.